

Surexploitation de poissons

Écosystème

L'ensemble des bassins versants



Situation

Deux espèces de poissons sur le territoire de l'OBAKIR ont fait l'objet d'une pêche commerciale et sportive: l'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) et l'anguille d'Amérique (*Anguilla rostrata*). La surexploitation fait partie des facteurs qui peuvent expliquer le déclin de ces deux populations de poissons. Il faut toutefois noté que ces espèces n'utilisent le territoire de l'OBAKIR que pour une partie de leur cycle de vie et que la majorité de la pêche se pratique ou se pratiquait à l'extérieur des limites de l'OBAKIR, dans le fleuve Saint-Laurent.

L'éperlan arc-en-ciel

Dans les années 1960, entre 40 et 60 tonnes d'éperlans étaient pêchées annuellement. Ce chiffre est tombé, dans le milieu des années 1970, à trois à cinq tonnes de poissons récoltés (Trencia et coll. 2005; MENV, 1999). Cette diminution a mené à l'effondrement de la pêche commerciale, qui se pratiquait principalement entre Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles.

Pour ce qui est de la pêche sportive, entre Québec et Rimouski, environ 17 tonnes étaient prélevées annuellement (Pouliot, 2002). Depuis 2007, suite à la diminution importante du nombre d'éperlan, le MRNF a ajusté le quota de poissons pouvant être récoltés à la pêche sportive passant de 120 individus à 60 individus. Actuellement, la pêche blanche est pratiquée surtout à l'embouchure de la rivière du Loup et au niveau du fleuve Saint-Laurent à L'Isle-Verte, Rimouski et Trois-Pistoles (Équipe de rétablissement de l'éperlan arc-en-ciel du Québec, 2008) et au quai de Rivière-Ouelle pendant la période estivale.

L'étude de Pouliot (2002) sur la dynamique des populations d'éperlan arc-en-ciel du sud de l'estuaire du Saint-Laurent, démontre que le taux de mortalité de ces poissons est plus élevé au niveau des activités d'exploitation que de façon naturelle.

L'anguille d'Amérique

La surpêche est l'un des facteurs responsables du déclin de la population d'anguille (Caron et coll., 2006).

Sur le territoire côtier de l'OBAKIR, la pêche à l'anguille est une tradition ancestrale, particulièrement au Kamouraska. C'est l'un des seuls endroits où la pêche à l'aide de trappes fixes est encore présente le long du fleuve Saint-Laurent (Quintin et coll., 2009). Les captures déclarées ont varié dans le temps depuis les années 1920 (tableau 1).

FICHE 27

Surexploitation de poissons

Écosystème

L'ensemble des bassins versants



Tableau 1. Évolution des captures d'anguilles entre 1920 et 2000.

Période	Tonnes d'anguilles pêchées par année	Source de données
1920-1940	1 000	
1940-1955	400	Caron et coll., 2006
1955-1990	entre 300-600	
1990-2000	138	
2000	72	Verreault et coll., 2002

Ombles de fontaine

Ce **salmonidé** est le poisson le plus convoité à la pêche sportive. Par contre, la compilation des quantités de poissons récoltés n'est pas effectuée actuellement. Sur le territoire, plusieurs secteurs sont exploités et peuvent subir une plus grande fréquentation que d'autres (secteur accessible et productif) et exercer une forte pression de pêche sur l'espèce.

Initiatives entreprises connues à ce jour pour éviter la surexploitation de poissons

- Le nombre de captures permises pour la pêche sportive à l'éperlan arc-en-ciel a été réévalué par le MRNF. Ce nombre est passé de 120 à 60 individus.
- Des permis de pêche à l'anguille ont été rachetées en 2009 (fiche 23).

Les pistes d'action

- Effectuer un suivi des activités de pêche blanche sportive se déroulant sur le territoire de l'OBAKIR.
- Sensibiliser les utilisateurs sur l'importance de pêcher de façon responsable.